

Session ordinaire du conseil municipal de Libreville La mairie centrale dégage un excédent budgétaire de 8 milliards de Fcfa

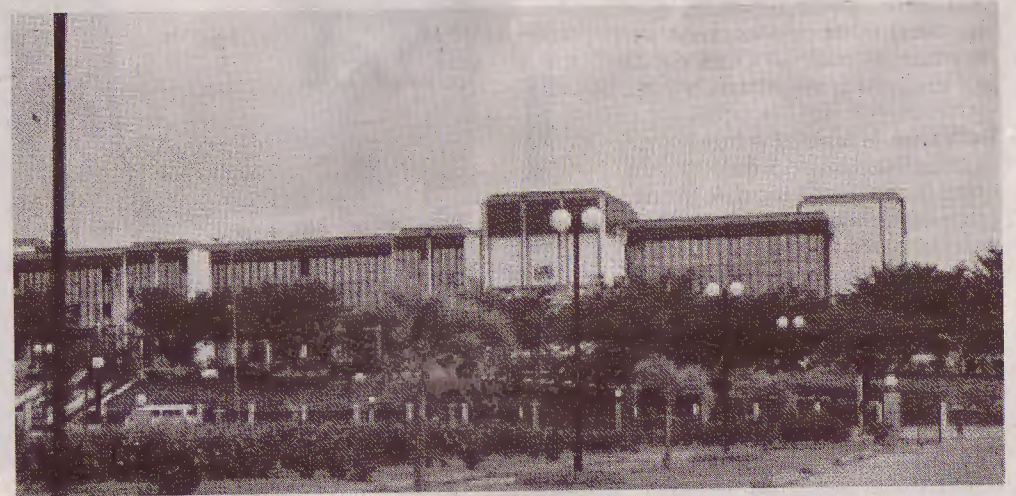
Réuni le 29 juin dernier à l'hôtel de ville de la capitale politique du Gabon, ce conseil municipal avait pour objectif d'examiner les comptes administratifs et de gestion de la commune de Libreville pour l'exercice 2015.

On peut assurément dire sans crainte que les grèves connues par Rose Christiane Ossouka Raponda, en début de mandature à la mairie centrale ne seront désormais plus que de vagues souvenirs. Particulièrement, celle du 24 mars 2016 quand tous les agents syndiqués de la mairie réclamaient de meilleures conditions de vie.

Partant d'un budget primitif de la commune arrêté, le 26 avril 2016, pour l'exercice 2015, à la somme de 26 633 514 873 Fcfa, il se trouve que l'exécution de ce budget primitif de cet exercice a été assez performant, dégageant ainsi un solde de gestion excédentaire important de 8 741 531 752 Fcfa. Avec un tel solde de gestion surnuméraire aussi important, tous les agents de la mairie s'attendent manifestement à une

nette amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Il faut préciser, de ce fait, que la véritable égalité des chances prônée par le gouvernement de l'émergence passe inéluctablement d'abord et avant tout par un partage équitable des fruits de la croissance. Par ailleurs, il s'agit aussi, pour l'édile de la capitale, non seulement de revoir de fond en comble et de réparer toutes les injustices observées depuis son arrivée à l'hôtel ville, mais également d'assainir les comptes. Selon Madame le maire, une part importante des dettes de la mairie proviendrait des nombreux projets lancés par ses prédécesseurs, mais qui, parfois, n'étaient pas toujours approuvés par le conseil municipal.

De même, pour la circonstance, Madame le maire a remercié tous les services fiscaux du ministère de l'Economie, les services financiers du ministère du Budget, de la Décentralisation, les services de police et de la gendarmerie de la mairie et tous les services de la mairie de Libreville pour leur implication et leur participation, chacun en ce qui le concerne, aux performances



enregistrées depuis 2014. Elle s'est félicitée de la qualité du travail abattu ensemble et en synergie.

En outre, Madame le maire a renouvelé les engagements que le bureau du conseil municipal a pris devant les conseillers municipaux au début de la présente mandature. Elle promet de se conformer strictement aux lois et règlements en vigueur qui organisent et

régissent l'exercice de ses fonctions en dépit de la complexité de la tâche et des obstacles de toutes sortes qui ne manquent pas. « Le bureau du conseil municipal est habité par la volonté de mériter la confiance que vous placez en lui en mettant tout en œuvre pour sa gestion », a-telle conclu.

Mouk